

Tous les samedis jusqu'au  
2 septembre

**Circuits en trolley**

Réservation au 819 233-4636 ou  
à [tourisme@ville.becancour.qc.ca](mailto:tourisme@ville.becancour.qc.ca) le  
mercredi précédent une date de circuit.

6 et 13 août

**Visite commentée du parc industriel  
en trolley**

10 h à 12 h

Réservation obligatoire au 819 233-4636  
ou à [tourisme@ville.becancour.qc.ca](mailto:tourisme@ville.becancour.qc.ca)

Jusqu'au 11 août

**Club de lecture pancanadien d'été TD**

Bibliothèque de Bécancour

Les jeunes peuvent s'inscrire en continu tout  
l'été en se présentant à la Bibliothèque de  
Bécancour accompagnés d'un parent.

Jusqu'au 17 août

**Camp de jour estival**

7 h 30 à 17 h 30

21 août

**Séance ordinaire du conseil**

Hôtel de ville de Bécancour

19 h



## La sécurité routière : une priorité à Bécancour



La mairesse de la Ville de Bécancour, Lucie Allard, accompagnée des conseillers municipaux Marion Lamothe et Pascal Doucet, ainsi que Maxime Michaud, responsable du comité interne de mobilité durable.

Au cours des derniers mois, le conseil municipal de la Ville de Bécancour a fait de la sécurité routière une priorité. Un comité interne de mobilité durable a récemment été formé, ayant notamment comme objectif de faire de Bécancour un milieu sécuritaire pour les usagers de la route, les piétons, les cyclistes et les enfants. Depuis, différentes actions ont été réalisées sur le territoire et d'autres continueront d'être déployées d'ici la fin de l'année.

« Tous les efforts sont investis afin de développer une stratégie de prévention agile et proactive. À l'écoute des préoccupations citoyennes, les actions du comité de mobilité sont portées par une vision de développement durable et contribuent à assurer un milieu de vie sécuritaire pour l'ensemble des Bécancourais·es. » - **Lucie Allard, mairesse de la Ville de Bécancour**

## Baignade interdite à la Petite Floride

N'oubliez pas que la plage de la Petite Floride n'est pas surveillée, alors la baignade est interdite. Pour les amateurs de sports nautiques, le quai de mise à l'eau est accessible via l'avenue Montesson.

## Quelles sont les bonnes pratiques d'arrosage ?

La belle saison est bien installée et il fait beau et chaud ! Rappelez-vous que jusqu'au 15 septembre, l'arrosage est uniquement permis de 19 h à 23 h. Si vous avez une adresse paire, vous arrosez un jour pair. Vous avez une adresse impaire, vous arrosez un jour impair.

**En période de canicule, merci d'utiliser  
l'eau potable à des fins essentielles !**

## Lutte aux insectes piqueurs



Saviez-vous que la Ville de Bécancour a créé le *Guide pour limiter la prolifération des insectes piqueurs* ? Que ce soit par de nouvelles habitudes personnelles à adopter ou avec des actions à prendre sur son terrain, il y a différentes façons de réduire le nombre d'insectes nuisibles.

**Vous trouverez ce Guide au  
[becancour.net](http://becancour.net).**

**Profitez pleinement de votre cour  
et votre parterre grâce aux trucs et  
astuces qui s'y trouvent !**

## Participez au concours Bécancour se fait belle !

Propriétaires et commerçants sont invités à mettre en valeur et embellir leur milieu de vie dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du concours d'aménagement paysager *Bécancour se fait belle !* L'équipe horticole de la Ville de Bécancour sillonne actuellement les rues des six secteurs afin de dénicher les plus beaux aménagements du territoire.

**PSITT !**

Faites vite, le concours se termine  
le 15 août !

